

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE BIAFRA—LA RÉPONSE À L'OFFRE CANADIENNE DE FOURNIR DES INSPECTEURS NEUTRES POUR LES VOLS DE SECOURS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Peut-il nous dire si lui ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont reçu une réponse aux instances présentées au Nigéria et au Biafra au sujet d'une opération de secours de jour et de la possibilité de recourir aux services de Canadiens qui surveilleraient cette opération?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai vérifié tout récemment et on n'a pas encore reçu de réponse dans ce sens. Peut-être y a-t-il des nouvelles plus récentes. Si oui, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourra renseigner la Chambre lorsqu'il sera ici.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'OUEST—LE RAPPORT SUR LA TOURNÉE DU PREMIER MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. A-t-il l'intention de faire à la Chambre un rapport sur sa tournée récente dans l'Ouest du Canada? En outre, va-t-il exposer le programme qu'il aurait pu concevoir à la suite de sa tournée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cela dépend du temps que nous passerons encore ici.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Combien de temps devons-nous attendre ici avant que le premier ministre se décide?

Le très hon. M. Trudeau: Pas très longtemps, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire à ma question de tout à l'heure. Le premier ministre pourrait-il promettre de faire demain une déclaration à la Chambre sur son voyage dans l'Ouest canadien?

LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

L'AUGMENTATION DES MONTANTS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Étant donné l'importance du

chômage parmi les étudiants, j'ai demandé hier, au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, s'il compte augmenter les prêts qu'ils reçoivent. Le ministre a déclaré que la question devrait être posée aujourd'hui au ministre des Finances. Voudrait-il nous dire s'il compte augmenter les prêts aux étudiants étant donné les difficultés qu'éprouveront un grand nombre d'entre eux pour payer leurs frais de cours de la prochaine session.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce problème suppose une modification des statuts. Or il n'est pas question de les modifier durant la session actuelle.

LE NORD CANADIEN

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST—LE GOUVERNEMENT AUTONOME

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'adresse du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Est-il en mesure d'annoncer la politique ministérielle sur un gouvernement autonome pour les Territoires du Nord-Ouest?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non, monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas prêts à ce moment-ci, mais j'espère que nous pourrions le faire avant la fin de l'été.

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège à propos de la façon spéciale dont le ministre a répondu à nos questions.

Des voix: Oh, oh.

M. Howard (Skeena): Ma question de privilège porte sur la façon dont il a répondu aux questions comme celles-ci, dernièrement et naguère. Par exemple, le 21 janvier 1969, comme on le voit à la page 4551 du hansard, le ministre a déclaré:

J'ai pris une décision à ce sujet et j'ai soumis une proposition au cabinet. J'espère qu'on l'adoptera au cours des semaines qui suivront, et j'ose espérer que je serai dans les Territoires du Nord-Ouest pour annoncer la nouvelle politique au début du mois de février.

Lorsqu'on lui a posé des questions analogues en d'autres circonstances, sa réponse a été «bientôt», «assez rapidement», et ainsi de suite. Le ministre a leurré la Chambre par ce genre de réponses relatives à l'autonomie des Territoires du Nord-Ouest.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois pouvoir trancher rapidement la question de privilège. Selon moi, le député ne peut pas soulever